

Quebec Non-Members



The College of
Family Physicians
of Canada

Le Collège des
médecins de famille
du Canada



Collège québécois des médecins de famille
Une section du Collège des médecins de famille du Canada
Quebec College of Family Physicians
A Chapter of the College of Family Physicians of Canada

Le 21 mai 2007

Au nom du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) et du Collège québécois des médecins de famille (CQMF), il nous fait plaisir de vous fournir des renseignements importants pour vous aider à satisfaire aux exigences imminentes du Collège des médecins du Québec (CMQ) concernant la formation médicale continue/le développement professionnel continu (FMC/DPC) obligatoire.

Le CMQ a indiqué qu'à compter du 1^{er} juillet 2007, les médecins de famille du Québec doivent choisir une option de FMC/DPC obligatoire. Nous sommes donc heureux de vous inviter à devenir membre du CMFC qui, entre autres avantages, vous donne accès à notre programme de Maintien de l'adhésion/Maintien de la Certification (Mainpro), lequel est grandement apprécié de nos membres et saura répondre aux exigences du CMQ en termes de FMC/DPC obligatoire. Pour vous accueillir dans ses rangs, le CMFC est heureux d'offrir une **réduction de 50 % pour une période de deux ans** sur les nouvelles adhésions!

Depuis 1954, le CMFC a été un chef de file de la reconnaissance de la formation médicale continue. *Mainpro* vous aide à organiser et à documenter votre apprentissage, ses programmes sont commodes et facilement disponibles et il vous permet de choisir les activités de FMC/DPC qui répondent le mieux à vos besoins. Le programme *Mainpro* est reconnu et accepté par le CMQ et satisfait à ses exigences de FMC/DPC obligatoire.

Pour vous accueillir comme nouveau membre du CMFC/CQMF, il nous fait plaisir de vous offrir une réduction spéciale de 50 % pendant les deux premières années de votre adhésion. Celle-ci s'applique à tous les nouveaux membres qui joignent les rangs du Collège en date du 1^{er} janvier 2007. La possibilité de tirer avantage de cette offre se terminera le 30 juin 2009. Les membres ayant mis un terme à leur adhésion et qui souhaitent adhérer de nouveau au Collège sont également admissibles à cette réduction s'ils ont cessé d'être membres avant le 31 mars 2007*.

Si vous choisissez de ne pas joindre les rangs du Collège, vous pouvez tout de même participer au programme de FMC/DPC *Mainpro* du CMFC moyennant des frais mais, bien sûr, vous ne pourrez pas profiter de tous les avantages de l'adhésion complète.

Veuillez consulter l'information ci-jointe, y compris une description de certains avantages importants de l'adhésion, ainsi qu'une décomposition de la cotisation et des réductions applicables.

Pour plus d'information concernant le CMFC, l'adhésion et les programmes *Mainpro*, consultez le site Web du CMFC www.cfpc.ca ou composez le numéro de téléphone sans frais du CMFC réservé uniquement à cette fin : **1-866-224-8104**. Vous pouvez également obtenir de l'information auprès du Collège québécois des médecins de famille en composant le **1-800-481-5962** ou le **450-973-2228**.

Nous anticipons le plaisir de vous accueillir au sein du CMFC et de vous aider à répondre à vos exigences de FMC/DPC.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Tom Bailey, MD CCFP FCFP
Président
Le Collège des médecins de famille du Canada

Sophie Galarneau, MD CCMF FCMF
Présidente
Collège québécois des médecins de famille

*Définition de la date d'interruption de l'adhésion : la date où le nom du membre a été officiellement rayé du registre du CMFC.



The College of
Family Physicians
of Canada

Le Collège des
médecins de famille
du Canada



Collège québécois des médecins de famille
Une section du Collège des médecins de famille du Canada
Quebec College of Family Physicians
A Chapter of the College of Family Physicians of Canada

À propos du CMFC

Fondé en 1954, le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) est l'association médicale nationale qui soutient les médecins de famille dans la prestation de soins de santé d'une grande qualité à leurs patients.

Le Collège regroupe plus de 18 000 médecins de famille des quatre coins du Canada qui adhèrent volontairement à cette organisation. Chaque membre appartient également à l'une des 10 sections provinciales qui réclament, en votre nom, de meilleurs appuis pour les médecins de famille afin que vos patients aient accès à des soins de meilleure qualité.

Le Collège joue un rôle clé dans l'éducation prédoctorale et postdoctorale en médecine familiale dans les 17 facultés de médecine du Canada. Plus particulièrement, le Collège est responsable d'établir les normes de la formation en médecine familiale et procède régulièrement à l'agrément des programmes de résidence en médecine familiale dans chacune des facultés de médecine.

Le Collège a fait l'objet d'une attention et d'une reconnaissance internationales pour avoir réussi à promouvoir et à maintenir des soins de santé d'une grande qualité au Canada. Le Collège poursuit ses efforts pour définir et soutenir les rôles hautement valorisés des médecins de famille dans le système de soins de santé au Canada.

Aperçu des avantages de l'adhésion au CMFC

- Possibilité d'utiliser des désignations spéciales après avoir satisfait à des exigences : **désignation MCMF** (membre), **CCMF** (certifié) ou **FCMF** (fellow) — un **symbole d'excellence en médecine familiale** reconnu partout dans le monde. La désignation indique aux patients et aux pairs que vous avez satisfait à des normes élevées de formation et que vous acceptez de vous soumettre à un apprentissage permanent.
- Accès complet au **Programme de soutien Mainpro**
- **Tarifs préférentiels** pour le Forum en médecine familiale et les assemblées scientifiques annuelles provinciales
- Accès aux services de la **Bibliothèque canadienne de médecine familiale** et à des programmes de services pour les membres à tarifs concurrentiels
- **Possibilités de financement et de reconnaissance** par le biais du Programme des prix et bourses
- **Réduction pour les membres** sur les produits et services

Cotisations au CMFC et au CQMF et réductions

En date du 1^{er} janvier 2007, les cotisations du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) et du Collège québécois des médecins de famille (CQMF) sont disponibles pour les nouveaux membres à un tarif de **50 % durant les deux premières années d'adhésion**.

Cotisation au CMFC :	585,00 \$
Cotisation au CQMF :	100,00 \$
	=====
Total :	685,00 \$
Réduction de 50 %	342,50
	=====
Total de la cotisation	342,50 \$ *

* La réduction de 50 % s'applique à toutes les nouvelles adhésions au CMFC entre le 1^{er} janvier 2007 et le 30 juin 2009. Les membres ayant mis un terme à leur adhésion sont admissibles si leur adhésion a pris fin avant le 31 mars 2007.

Participation à *Mainpro* seulement 345,00 \$

Les chèques peuvent être rédigés à l'ordre du Collège des médecins de famille du Canada et postés avec la demande d'adhésion dûment remplie à le Collège des médecins de famille du Canada.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Collège québécois des médecins de famille au 450-973-2228 ou avec le Collège des médecins de famille du Canada au 1-866-224-8104.

Quebec Non-Members



The College of
Family Physicians
of Canada

Le Collège des
médecins de famille
du Canada



Collège québécois des médecins de famille
Une section du Collège des médecins de famille du Canada
Quebec College of Family Physicians
A Chapter of the College of Family Physicians of Canada

May 21, 2007

On behalf of The College of Family Physicians of Canada (CFPC) and the Quebec College of Family Physicians (QCFP), we are pleased to provide some important information to assist you with the impending Collège des médecins du Québec (CMQ) requirements for mandatory Continuing Medical Education/Continuing Professional Development (CME/CPD).

The CMQ has indicated that by July 1, 2007 family physicians in Quebec must select an option for required CME/CPD. We are therefore pleased to invite you to become a member of the CFPC, which among other benefits, provides you with access to our Maintenance of Membership/Maintenance of Certification program, *Mainpro*, that is highly valued by our members and will fulfill your CMQ requirements for mandatory CME/CPD. To introduce you to the College, the CFPC is pleased to make new memberships available at a **50% discount for a two-year period!**

The CFPC has been a leader in accrediting continuing medical education since 1954. *Mainpro* helps you organize and document your learning, programs are readily available, and they give you choice in selecting CME/CPD activities best suited to your needs. *Mainpro* is recognized and accepted by the CMQ and satisfies its requirements for mandatory CME/CPD.

To welcome you as a new CFPC/QCFP member, we are pleased to offer a special 50% discount for the first two years of your membership. This applies to all new members who join the College from January 1, 2007 to June 30, 2009. Discontinued members wishing to rejoin the College are also eligible for this discount if their membership was discontinued prior to March 31, 2007*.

If you choose not to join the College, you can still participate in the CFPC's CME/CPD *Mainpro* program for a fee, but of course you will not enjoy the benefits of full membership.

Please see the enclosed information including a description of some important membership benefits as well as a breakdown of fees and applicable discounts.

For further information about the CFPC, membership and *Mainpro* programs please see the CFPC website at www.cfpc.ca or call the CFPC's dedicated toll free line: **1-866-224-8104**. Information is also available from The Quebec College of Family Physicians at **1-800-481-5962 or 450-973-2228**.

We look forward to welcoming you to the CFPC and helping you achieve your CME/CPD requirements.

Sincerely,

Tom Bailey, MD CCFP FCFP
President
College of Family Physicians of Canada

Sophie Galarneau, MD CCMF FCMF
President
Quebec College of Family Physicians

* Definition of date of discontinued membership : date the name of the member was officially removed from the CFPC registry.



The College of
Family Physicians
of Canada

Le Collège des
médecins de famille
du Canada



Collège québécois des médecins de famille
Une section du Collège des médecins de famille du Canada
Quebec College of Family Physicians
A Chapter of the College of Family Physicians of Canada

About the CFPC

Founded in June, 1954, the College of Family Physicians of Canada (CFPC) is the national medical association which supports family physicians in providing high quality health care to their patients.

The College has a voluntary membership of over 18,000 family physicians across Canada. Each member belongs to one of 10 provincial Chapters which advocate on your behalf for better supports for family physicians in order for your patients to have access to better quality care.

The College plays a key role in family medicine education in undergraduate and postgraduate training at all 17 Canadian medical schools. Specifically the College is responsible to set national standards for training in family medicine and regularly accredits the family medicine residency postgraduate programs at each medical school.

The College has received worldwide attention and recognition for fostering and promoting high standards of health care in Canada. College efforts continue to be directed to supporting and profiling the highly valued roles of family physicians in the Canadian health system.

Highlights of CFPC Membership Benefits

- Ability to use special designations upon meeting requirements: **MCFP** (member), **CCFP** (certificant) or **FCFP** (fellow) **designation** — a **symbol of excellence in family medicine** that is recognized worldwide. The designation signifies to patients and peers that you have met high standards for training and are committed to lifelong learning.
- Full access to the **Mainpro Support Program**
- **Preferential rates** for Family Medicine Forum, and provincial annual scientific meetings
- Access to the services of the **Canadian Library of Family Medicine**, and member programs which offer services at competitive rates.
- **Funding and recognition opportunities** through our Honours and Awards program
- **Member discount** on products and services



The College of
Family Physicians
of Canada

Le Collège des
médecins de famille
du Canada



Collège québécois des médecins de famille
Une section du Collège des médecins de famille du Canada
Quebec College of Family Physicians
A Chapter of the College of Family Physicians of Canada

CFPC & QCFP Membership Fees and Discounts

Effective January 1, 2007, the College of Family Physicians of Canada (CFPC) and the Quebec College of Family Physicians (QCFP) membership fees will be available to new members at **50% for the first two years of membership.**

CFPC Membership fee:	\$585.00
QCFP Membership fee:	\$100.00
	=====
Total:	\$685.00
50% Discount	\$342.50
	=====
Total Membership Fee	\$342.50 *

* The 50% discount applies to all new CFPC memberships from January 1, 2007 to June 30, 2009. Discontinued members are eligible if their membership expired prior to March 31, 2007.

Participation in *Mainpro* only \$345.00

Cheques may be made payable to The College of Family Physicians of Canada and mailed with the completed membership application form to The College of Family Physicians of Canada.

For further information please contact The Quebec College of Family Physicians at 450-973-2228 or The College of Family Physicians of Canada at 1-866-224-8104.

Quebec Members



The College of
Family Physicians
of Canada

Le Collège des
médecins de famille
du Canada



Collège québécois des médecins de famille
Une section du Collège des médecins de famille du Canada
Quebec College of Family Physicians
A Chapter of the College of Family Physicians of Canada

Le 21 mai 2007

À compter du 1^{er} juillet 2007, le Collège des médecins du Québec (CMQ) a indiqué que les médecins de famille du Québec doivent choisir une option pour satisfaire aux exigences de formation médicale continue/développement professionnel continu (FMC/DPC) obligatoire. Comme membre du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) et du Collège québécois des médecins de famille (CQMF), vous comptez parmi plus de 18,000 médecins de famille des quatre coins du Canada qui participent déjà à un programme approuvé de FMC/DPC, notamment *Mainpro*. Par la présente, nous voulons vous remercier de votre adhésion continue au Collège et confirmer que votre participation au programme *Mainpro* est reconnue et acceptée par le CMQ et qu'elle satisfait entièrement aux exigences de FMC/DPC obligatoire.

Par votre participation à *Mainpro*, vous connaissez les avantages du programme : *Mainpro* vous aide à organiser et à documenter votre apprentissage, il est commode et facilement disponible puisqu'il vous offre le choix des activités de FMC/DPC qui répondent le mieux à vos besoins. Depuis 1954, le CMFC a été un chef de file de la reconnaissance de la formation médicale continue, et le programme *Mainpro* continue d'être hautement valorisé par les membres du CMFC.

Au cours des prochaines semaines, alors que tous les médecins de famille du Québec seront tenus de sélectionner une option de FMC/DPC pour répondre aux nouvelles exigences du CMQ, veuillez encourager vos collègues non membres à considérer devenir membres du CMFC/CQMF afin qu'ils puissent eux aussi bénéficier de *Mainpro* et des autres activités et programmes offerts par le CMFC et le CQMF. Les inciter à se joindre à vous au sein de notre Collège et à démontrer leur engagement dans notre devise « *L'étude est notre force* » ne peut qu'aider à consolider la voix de la médecine familiale pour tous les médecins de famille de la province.

Pour aider à soutenir les médecins de famille du Québec face aux nouvelles exigences du CMQ, nous prolongeons notre réduction habituelle de 50 % consentie aux nouveaux membres durant la première année aux deux premières années de leur adhésion. Cette offre à durée limitée s'applique à tous les membres qui joignent les rangs du Collège entre le 1^{er} janvier 2007 et le 30 juin 2009. Les non-membres peuvent également participer au programme de FMC/DPC *Mainpro* du CMFC moyennant des frais mais, bien sûr, ils ne pourront pas bénéficier de tous les avantages que confère l'adhésion.

Votre adhésion au CMFC/CQMF reflète votre engagement professionnel envers la médecine familiale. Les titres de compétence que vous détenez (MCMF, CCMF, FCMF) continuent d'être considérés comme un symbole d'excellence et indiquent aux patients et aux pairs que vous avez satisfait à des normes élevées de formation et que vous acceptez de vous soumettre à un apprentissage permanent.

Le CMFC vous remercie pour votre implication en médecine familiale et est heureux de continuer à vous donner accès à *Mainpro* afin de vous aider à satisfaire à vos exigences de FMC/DPC.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Tom Bailey, MD CCFP FCFP
Président
Le Collège des médecins de famille du Canada

Sophie Galarneau, MD CCMF FCMF
Présidente
Collège québécois des médecins de famille

Quebec Members



The College of
Family Physicians
of Canada

Le Collège des
médecins de famille
du Canada



Collège québécois des médecins de famille
Une section du Collège des médecins de famille du Canada
Quebec College of Family Physicians
A Chapter of the College of Family Physicians of Canada

May 21, 2007

Dear Dr. (Name)

By July 1, 2007 the Collège des médecins du Québec (CMQ) has indicated that family physicians in Quebec must select an option for required Continuing Medical Education/Continuing Professional Development (CME/CPD). As a member of The College of Family Physicians of Canada (CFPC) and the Quebec College of Family Physicians (QCFP), you are among more than 18,000 family physicians from across Canada who already participate in an accredited CME/CPD program, *Mainpro*. The purpose of our letter is to thank you for your continuing membership with the College, and to confirm that your participation with *Mainpro* is recognized and accepted by the CMQ and fully satisfies its requirements for mandatory CME/CPD.

Through your involvement with *Mainpro*, you are aware of the program benefits: *Mainpro* helps you organize and document your learning; accredited programs are readily available; and they give you choice in selecting CME/CPD activities best suited to your needs. The CFPC has been a leader in accrediting continuing medical education since 1954, and the *Mainpro* programs continue to be highly valued by CFPC members.

Over the next few weeks when all family physicians in Quebec are required to select an option for CME/CPD to meet the new CMQ requirements, please encourage your non-member colleagues to consider becoming CFPC/QCFP members so they too can benefit from *Mainpro* along with the other programs and activities offered by the CFPC and QCFP. Having them join you as part of our College and demonstrate their commitment to our motto "*Strength in Study*" can only help strengthen the voice of family medicine for all family physicians in the province.

To help support Quebec family doctors as the new CMQ requirements are introduced, we are extending our usual 50% first year discount for new members to the first two years of their membership. This time limited offer will apply to all who join the College between January 1, 2007 and June 30, 2009. Non-members can also participate in the CFPC's CME/CPD *Mainpro* program for a fee, but of course will not enjoy the benefits of full membership.

Your membership with the CFPC/QCFP reflects your professional commitment to family medicine. The credentials you uphold (MCFP, CCFP, FCFP) continue to be regarded as a symbol of excellence that signify to patients and peers that you have met high standards for training and are committed to lifelong learning.

The CFPC thanks you for your dedication to family medicine and is pleased to continue providing you with access to *Mainpro* to help you achieve your CME/CPD requirements.

Sincerely,

Dr. Tom Bailey, MD CCFP FCFP
President
The College of Family Physicians of Canada

Dr. Sophie Galarneau, MD CCMF FCMF
President
Quebec College of Family Physicians